

BLAISON PENDANT LA RÉVOLUTION

TROIS PRÊTRES MARTYRS

Le Clergé blaisonnais pendant la Révolution. — La paroisse de Blaison était administrée par M. Michel MEIGNAN, curé depuis le 19 avril 1790 et précédemment vicaire à Segré. En outre, il y avait un chapitre composé de trois chanoines : MM. Pierre JUMEREAU, François-Louis CAMUS, Jean MAINDRON ; et de deux chapelains : MM. Pierre LEROYER et Alexis BRILLET.

Caractère antireligieux de la Révolution. — Pour mieux suivre les événements qu'on va lire, il est nécessaire de se rappeler ce que fut la Révolution. Si la Révolution fut antimonarchique, elle fut surtout antichrétienne. Son œuvre capitale a été de détruire le clergé, de fermer et de profaner les églises, d'arracher de l'âme de la France, la foi catholique. Et en effet voici qu'après avoir volé ses biens, les ennemis de l'Église veulent lui enlever son autorité spirituelle. Le 12 juillet 1790, la constitution civile est votée. Elle bouleverse la discipline de l'Église, rejette l'autorité du Saint-Siège ; c'est le schisme. De plus, elle transporte aux assemblées électorales, à la foule, le pouvoir de nommer les évêques et les prêtres, pouvoir qui n'appartient qu'à l'Église : c'est l'hérésie.

Serment révolutionnaire. — M. Meignan émigre. — D'après un décret du 27 novembre 1790, les archevêques, évêques, curés et vicaires sont tenus, sous peine de destitution, de prêter serment à la constitution civile. Un an après, le 29 novembre 1791, les Girondins en assemblée législative, dans la haine violente qu'ils éprouvent pour les prêtres, déclarent déchus de tous traitements et pensions, les ecclésiastiques qui refuseraient de prêter le serment civique. Ce serment contenant des principes formellement opposés à la foi et à l'autorité de l'Église, n'obtint pas de succès près de la grande majorité des prêtres de France et en particulier près de ceux de l'Anjou. Tous les prêtres de Blaison sans exception, fidèles à leur conscience, refusèrent de le prêter. M. Meignan, cherchant un pays pour y servir librement son Dieu, passa en Angleterre (1791), et y demeura jusqu'au rétablissement de la paix religieuse en France vers 1800. Un certain nombre de prêtres l'imitèrent et émigrèrent en différents pays. Ceux qui restèrent à leur poste et qui ne voulurent pas prêter le serment révolutionnaire ne tardèrent pas à être inquiétés.

Décret du 1er février 1792. — Attitude du clergé. — Le 1er février 1792, l'administration du département de Maine-et-Loire enjoignit à tous les ecclésiastiques non assermentés de l'Anjou de se rendre immédiatement à Angers. On voulait, disait-on, les mettre à l'abri de toute insulte de la part des esprits montés. En réalité c'était pour les emprisonner et les faire mourir. Défense leur était faite de s'écarter d'une demi-lieue de la ville sous peine d'être mis en prison. Par le même arrêté tous étaient obligés de comparaître à l'Hôtel-de-Ville, aux heures indiquées, pour être soumis à l'appel nominal.

Alors un spectacle nouveau s'offrit sur toutes les routes qui conduisent à cette ville. Elles furent couvertes de prêtres presque tous alors trop indigents pour se procurer les commodités des voyageurs. Ceux qui étaient dans la vigueur de l'âge arrivaient les premiers ; les vieillards les suivaient, se traînant à pied, appuyés sur leurs bâtons, quelques-uns amoncelés sur des charrettes que la compassion des habitants leur fournissait. Ceux que l'infirmité, la faiblesse, arrêtaient sur la route, assis ou étendus, conjuraient les passants de les conduire au lieu de leur exil. Cet aspect réveilla la pitié des citoyens d'Angers, même des bourgeois les plus zélés pour la Révolution. Ils ouvrirent les portes de leurs maisons et accueillirent avec attendrissement ces confesseurs de la Foi.

498 prêtres angevins avaient obéi à l'arrêté révolutionnaire. De ce nombre étaient les cinq prêtres du chapitre de Blaison, MM. Camus, Jumereau, Leroyer, Maindron, Brilllet. Cependant, bon nombre d'ecclésiastiques flairant un piège, surtout effrayés de la désolation où allaient se trouver tant de paroisses dépourvues de tout ministre catholique, principalement au temps pascal, se crurent

au moment de préférer les secours spirituels qu'ils pourraient encore leur procurer à la gloire qui leur était offerte d'aller se rendre prisonnier pour Jésus-Christ. Ils restèrent cachés dans divers lieux et soigneusement déguisés. Les fidèles venaient à eux pendant la nuit se consoler, s'édifier, se fortifier, recevoir de leurs mains les sacrements avec une dévotion, une ferveur d'autant plus touchante que chacun d'eux craignait ne pouvoir plus les recevoir et de ne plus retrouver un prêtre catholique.

Il paraît certain qu'un prêtre dont le nom n'a pas été conservé, est resté longtemps caché à Forges, village de Coutures, donnant les secours de la religion aux habitants de la contrée.

Ceux qui s'étaient ainsi dévoués, n'échappèrent pas tous à la vigilance et à la haine. Plusieurs furent pris et conduits à Angers par des gardes qui ne leur épargnaient ni les mauvais traitements ni les injures.

En prison. — Délivrés! — Les quatre cent quatre-vingt-dix-huit prêtres qui avaient obéi si docilement à l'injonction du comité révolutionnaire furent payés de retour par la prison. On les enferma en effet, au bout de peu de temps, à la Rossignolerie, aujourd'hui le Lycée. Ils y connurent toutes les privations et tous les outrages.

Cependant les Vendéens outrés de la tyrannie jacobine et se sentant blessés dans leurs croyances, s'étaient levés en masse pour la défense de leurs autels. Après quelques engagements avec les Bleus, ils accoururent à Angers, s'emparent de la ville et ouvrent toutes grandes les portes de la prison où les prêtres étaient détenus. Les captifs sont tous enfin rendus à la liberté.

A la recherche des fugitifs. — Mais les Bleus redevenus bientôt les maîtres de la ville recherchèrent activement les fugitifs. Ils en reprirent un grand nombre. Et parmi eux il y eut trois prêtres de Blaison : MM. Leroyer, Maindron et Brillet.

MM. Jumereau et Camus sauvés. — Ceux-ci, en effet, échappèrent à toute poursuite. Que sont-ils devenus dans la suite, on l'ignore. Il est probable qu'il ne restèrent pas dans la paroisse. Leur présence aurait été vite signalée. D'ailleurs leur ministère public était impossible. On avait envoyé, pour les remplacer, un prêtre intrus ayant prêté le serment. Ce dernier ne resta que quelques mois à Blaison. Le service religieux fut assuré, en cachette, paraît-il, pendant un an, par M. Hébert, curé de Gohier, 1792.

MM. Leroyer et Maindron noyés en Loire, à Nantes (10 décembre 1793). — Le Comité révolutionnaire d'Angers, craignant une nouvelle attaque des Vendéens contre la ville et par la suite une autre délivrance de leurs prisonniers, ordonna, le 29 novembre 1793, que parmi les soixante-seize prêtres repris, cinquante et un plus valides fussent extraits de prison pour être conduits à Montjean. M. Pierre Leroyer, chapelain, et M. Jean Maindron, chanoine de Blaison, furent donc embarqués avec leurs confrères pour cette ville. Après un court séjour à Montjean, ils furent conduits à Nantes où ils arrivèrent le 5 décembre. On les emprisonna à l'Entrepôt. C'est là qu'ils apprirent leur condamnation les jours suivants. L'infâme Carrier ordonnait qu'on les noyât tous en Loire. Ses ordres ne tardèrent pas à être exécutés. En effet, le 9 décembre, à dix heures du soir, les prêtres angevins auxquels on adjoignit quelques autres, ce qui portait le nombre à cinquante-sept, étaient embarqués sur la Loire et noyés cette même nuit à la pointe d'Indret, vis-à-vis la Basse-Indre. Dès le lendemain 10 décembre, Carrier se hâta d'en informer la Convention en ces termes : « Cinquante-sept individus, désignés sous le nom de prêtres réfractaires, sont arrivés à Nantes. Aussitôt ils ont été enfermés dans un bateau sur la Loire ; la nuit dernière ils ont été engloutis dans cette rivière. Quel torrent révolutionnaire que la Loire ! »

A la lecture de cette lettre infâme, la Convention, dans sa séance du 15 décembre, éclata en applaudissements.

Mort de M. Alexis Brillet (2 avril 1794). — **Récit de ses souffrances.** — En ce même temps, il y avait encore à la Rossignolerie quinze prêtres tellement malades et infirmes, qu'on avait

dû renoncer à les envoyer à Nantes avec ceux qui y furent noyés. Parmi eux se trouvait M. Alexis Brillet, chapelain du chapitre de Blaison.

Or, l'arrivée à Angers de soixante et un prêtres de Nevers ramena sur ces malheureux prisonniers l'attention du Comité révolutionnaire. Interrogé par ce dernier, Francastel répondit de Saumur, le 9 mars 1794 : « Il faut laisser aller à leur destination les soixante et un prêtres dont la Nièvre se débarrasse. Vous ferez bien de faire partir avec ceux-là, les quinze prêtres angevins qui sont encore à la Rossignolerie. »

En conséquence, le 11 mars, le Comité révolutionnaire chargea un de ses membres, Gouppil fils, de conduire par bateau à Nantes ces soixante-seize prêtres nivernais et angevins. Le 12 mars, à onze heures du soir, Édon, capitaine de gendarmerie d'Angers, accompagné de quatre gendarmes, se rend à la Citadelle (le château d'Angers), où se trouvaient internés les soixante et un prêtres de la Nièvre.

« Tout à coup, pendant la nuit, raconte un témoin, les horribles verrous se tirent, les portent des cachots s'ouvrent ; à la lueur de quelques torches tous sont sommés de sortir.

« Des gens armés, tenant en mains des cordes, les gendarmes, les ténèbres... tout indique aux prisonniers quelque chose de sinistre. On sort, on fait l'appel ; on garrotte les reclus deux à deux ; puis après les avoir fouillés, on les fait conduire, escortés par un détachement d'infanterie, à la Basse-Chaine.

« On y arrive ; mais les bateliers n'y étant pas, on resta depuis une heure de la nuit jusqu'à sept heures du matin, debout ou assis sur des tas de pierres, exposés au vent et au froid.

« Pendant ce temps d'autres soldats, sous la conduite de Gouppil allèrent à la Rossignolerie prendre les quinze prêtres angevins qui pour la plupart ne remuaient pas de leur lit depuis six mois.

« Enfin, les bateliers étant arrivés, on embarque les prisonniers dans un bateau couvert, tous serrés, pressés jusqu'à n'avoir plus qu'un pied en carré chacun.

« Après deux jours de navigation, pendant lesquels on leur fit endurer toute sorte de mauvais traitements, les soixante-seize prêtres arrivèrent à Nantes. Ce même jour, à huit heures du soir, on les fit passer de leur barque sur une galiote hollandaise qui se trouvait sur la Loire, à une demi-lieue au-dessous de la ville.

« Une échelle était tendue pour monter de la barque sur le pont de la galiote. Pendant que les vieillards et les infirmes montaient, les soldats les dépouillaient de leurs chapeaux, vestes, souliers, etc..., et fouillaient leurs poches. Pour descendre du pont à la cale, il y avait une autre échelle, on mettait des cordes sous les bras de ceux qui ne pouvaient descendre seuls, on les contusionnait, on les traînait durement sur l'échelle.

« Dans cet affreux cachot, les prisonniers cherchaient à tâtons une place pour s'asseoir et y passer la nuit. Des cordages entassés servirent de lit ou d'oreiller à quelques-uns.

« Cette galiote était étroite à ne pas contenir, du moins pour coucher, plus de quarante personnes, et les prisonniers étaient soixante-seize. Elle était infecte parce qu'on n'y recevait l'air que par une petite écoutille que quatre ou cinq hommes, placés sur le pont, tenaient ouverte ou fermée, selon leur bon plaisir.

« Le lendemain qui suivit cette nuit horrible, on adopta des places ; on désigna les jeunes pour servir les malades et on attendit le pain dû aux prisonniers par la municipalité. Il n'arriva que neuf jours après !

« Toutefois, dès le soir du deuxième jour les prisonniers commencèrent à recevoir les aumônes et les charités envoyées secrètement de la ville ; ce qui les empêcha de mourir de faim.

« Pour comble d'infortune, au bout de quelques jours, une dysenterie générale se déclara, qui occasionna la mort d'un grand nombre, en particulier celle de M. Brillet, de Blaison (2 avril 1794), et de tous ses confrères angevins, un seul excepté.

« Enfin, après trente-trois jours de souffrances comparables à celles des premiers chrétiens, les prisonniers n'étaient que six survivants. On leur rendit la liberté, et c'est à l'un d'eux, M. Imbert de Nevers, qu'on doit le récit de leur douloureuse captivité. »

Tous les faits consignés dans cette notice sont rigoureusement exacts et ont été empruntés, pour la plupart, aux archives d'Angers. On a omis cependant certains détails écœurants et abominables, relatifs à la conduite des Bleus envers leurs victimes.

M. Meignan revient à Blaison. — Pendant toutes les horreurs de Révolution, M. Meignan avait résidé en Angleterre. Il n'était point pour cela resté étranger aux graves événements de France. C'est ainsi qu'il apprit avec une peine profonde, le sort malheureux de la plupart de ses confrères. Son cœur de prêtre lui faisait aussi deviner les misères de ses pauvres paroissiens dépourvus de tout secours religieux. Chaque jour il conjurait le ciel de ne pas faire prolonger plus longtemps son exil, car il avait hâte de revoir son cher Blaison. La paix, une paix relative, commença heureusement à se rétablir en France vers 1800. M. Meignan accourut alors vers sa paroisse et y parvint le jour de la Toussaint, 1er novembre 1800. Avec quelle joie il retrouvait ceux dont il avait été si longtemps séparé ! Avec quel enthousiasme, les fidèles de leur côté le reçurent ! il est facile de se l'imaginer. Ce furent des fêtes magnifiques, pendant plusieurs semaines, en l'honneur du bon Curé. M. Meignan trouvait, hélas ! sa paroisse bien désorganisée. La Révolution y avait exercé ses ravages. Oh ! le triste spectacle de l'église déserte, des mourants sans l'assistance d'un prêtre, des sépultures qui ressemblaient plutôt à des enfouissements ! Oh ! les tortures des pauvres âmes tremblant de tomber entre les mains du Dieu vivant sans être réconciliées avec Lui ! Les vieillards d'aujourd'hui, qui tiennent toutes ces choses de la bouche de leurs bons parents, nous les racontent encore. C'est à faire frémir, surtout quand on pense à la tournure que prennent les événements actuels. Neuf ans sans prêtre !... Cependant, chose remarquable, malgré les discours du haut de la chaire, de quelques sectaires haineux de l'endroit, malgré des vexations de toute sorte, les fidèles de Blaison en grande majorité avaient conservé la foi. M. Meignan consola toutes les misères et chacun se mit à l'œuvre pour aimer et servir le bon Dieu qu'on avait quelque peu oublié.